



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB, KABGE - 29.11.2019
Numéro de publication: SB02-0000015164
Canton: GE

Entité de publication:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer Swissols Sàrl, soit pour elle : Mme JORGE SILVA DA COSTA Sheila, ass. gérante

Débiteurs:
Swissols Sàrl, soit pour elle : Mme JORGE SILVA DA COSTA
Sheila, ass. gérante
Route des Jeunes 4
1227 Les Acacias
Suisse

CHF 33.00
Frais divers

Créanciers:
OLMeRO SA
Europastrasse 30
8152 Glattbrugg
Suisse

Coûts supplémentaires:
Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:
Voir créances ci-dessus

Représentant:
Intrum SA
Schwerzenbacherhof
Eschenstrasse 12
8603 Schwerzenbach
Suisse

Type de poursuite pour dettes:
Procédure ordinaire
Numéro du commandement de payer:
19 260082 C

Remarques juridiques:
Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.
Publication selon l'art. 69 LP.

Créances:
CHF 5634.85 5 % depuis 09.07.2019
9158948, Facture du 07.03.2019, Facture/*Bieter: Grundgeühren (Jahresvertrag)/0000
CHF 72.00
Intérêts
CHF 690.00
Frais de retard selon art. 106 CO

Point de contact:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève